

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3103 AFP et stage 3.3 : élargir son contexte professionnel			
Ancien Code	PEDE3B13AFPS3	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/ EDB3130		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (martellal@helha.be) Julien LOBET (lobetj@helha.be) Claire LIBERT (libertc@helha.be) Geoffrey DELCROIX (delcroixg@helha.be) Lilian BREYNE (breynel@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) Carine DENDAL (dendalc@helha.be) Benoit WAUTELET (wauteletb@helha.be) HELHa Campus Mons Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (leporcqc@helha.be) Cécile DUPONT (dupontc@helha.be) Tania HEUSGHEM (heusghemt@helha.be) Sylvie JANCART (jancarts@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne-Sophie DESMET (desmetas@helha.be) Marie-Pierre DERIDDER (deriddermp@helha.be) Stéphanie PIRARD (pirards@helha.be) Natacha VAN MERHAEGHE (vanmerhaeghen@helha.be) Sébastien TOUBEAU (toubaus@helha.be) Bénédicte NORTIER (nortierb@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

- 1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Compétence 2 LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Compétence 3 LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

- 3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B13AFPS3A AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir 60 h / 2 C

PEDE3B13AFPS3B Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoit 60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B13AFPS3A AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir 20

PEDE3B13AFPS3B Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoit 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir			
Ancien Code	14_PEDE3B13AFPS3A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3131		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Anne-Claire HOEBEKE (hoebekeac@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les AFP organisés par la psychopédagogue et les différents professeurs disciplinaires visent à préparer les étudiants au stage. L'objectif de ces différents regards est d'outiller les étudiants dans leur pratique et de les accompagner dans les aspects pédagogiques, méthodologiques et disciplinaires en fonction du leur projet.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants seront amenés à

- concevoir et mettre en oeuvre des dispositifs d'apprentissage dont une séquence en interdisciplinarité
- construire, en collaboration, des outils et démarches visant à répondre aux besoins spécifiques des élèves qu'ils soient ou non diagnostiqués

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Maquette/plan du quartier

Fréquentation de lieux culturels, exploitation d'œuvres et objets culturels variés

Interdisciplinarité : structure spatiale, fonctions des espaces, les services et traces du passé

Organisation d'une visite ou expo

Gestion de groupe à l'extérieur

Démarches d'apprentissage

Un accompagnement à la préparation du stage est proposé par une équipe pluridisciplinaire (didacticiens, pédagogues, MFP, maître de stage...), notamment dans le cadre des AFP.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement pluridisciplinaire dans la préparation du stage (didacticiens, pédagogues, MFP, maître de stage).

Accompagnement dans l'analyse réflexive sur l'action (avant, pendant et après le stage via le carnet de bord et les échanges avec les formateurs et le coach.

Sources et références

L'ensemble des cours et des ressources de la formation.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le carnet de stage et supports mis en ligne par les différents intervenants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP ne sont pas évalués pour eux-mêmes mais réinvestis dans la pratique professionnelle en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir			
Ancien Code	14_PEDE3B13AFPS3B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB3132		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Sophie PATERNOSTER (paternosters@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage au choix a pour intention de permettre à l'étudiant d'explorer un milieu d'accueil qui l'intéresse particulièrement ou qu'il n'a pas encore exploré.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants seront amenés à

- concevoir et mettre en oeuvre des dispositifs d'apprentissage dont une séquence en interdisciplinarité
- construire, en collaboration, des outils et démarches visant à répondre aux besoins spécifiques des élèves qu'ils soient ou non diagnostiqués

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stage dans l'enseignement spécialisé, à l'étranger ou dans une année en primaire au choix de l'étudiant (5 jours d'observation participative et 1 semaine de stage actif à temps plein (24h/semaine))

Démarches d'apprentissage

Pratique de terrain :

- Transfert de didactiques, co-enseignement, préparation d'activités, conduite d'activités, gestion de groupe, réflexion sur sa pratique.
- Accompagnement du maître de stage dans la pratique de terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement pluridisciplinaire dans la préparation du stage (didacticiens, pédagogues, MFP, maître de stage).

Accompagnement par le maître de stage dans la supervision du stage pour rendre compte des compétences acquises et de celles qui doivent focaliser la priorité de l'étudiant.

Accompagnement dans l'analyse réflexive sur l'action (avant, pendant et après le stage via le carnet de bord et les échanges avec les formateurs, le coach et le maître de stage).

Sources et références

L'ensemble des cours et des ressources de la formation.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Carnet de stage et supports mis en ligne par les différents intervenants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le stage est évalué sur base d'un écrit réflexif.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation peut être reprogrammée en cas de certificat médical.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).